



A Saint Denis, le Jeudi 02 Avril 2020

SNCF « COVID-19 »

La Direction navigue à vue, SUD-Rail agit !!

Depuis le début de la pandémie, la fédération SUD-Rail revendique le confinement généralisé de tous les salarié-e-s dont l'activité n'est pas essentielle au plan de transport défini et au maintien de la sécurité des circulations. En revanche, la direction de l'entreprise met maintenant tout en œuvre pour maintenir des tâches non essentielles et préparer une reprise massive du travail, avant même que le pic de la pandémie ne soit atteint !

SUD-Rail déclenche des Comités Sociaux Economiques extraordinaires partout en France !

Après bientôt trois semaines de confinement et de réduction de l'activité, face aux attermoissements et à la difficulté de la direction du groupe public unifié de faire appliquer des consignes de confinements et de réduction d'activité strictes à des Sociétés Anonymes SNCF qui poursuivent d'autres objectifs, notamment économiques ; SUD-Rail déclenche des CSE extra partout où il est possible afin d'identifier et d'inventorier de manière claire, les activités ferroviaires essentielles et mettre à l'abri tout cheminot dont l'activité serait jugé non indispensables. Ces CSE devront donc mettre la direction devant ses responsabilités, définir précisément les plans de Continuité de l'activité, mettre à jour les Documents Uniques (DU) en intégrant le risque COVID pour définir les organisations et méthodes de travail adaptées pour diminuer le risque de transmission du virus et enfin constituer des plans de prévention pour que les cheminot-e-s, les usagers et les salarié(e)s de la sous traitance bénéficient des mesures de protections indispensables.

La SNCF ne peut pas se présenter comme une entreprise nationale au service de la santé publique, capable de mettre en place des trains sanitaires, et en même temps :

- Faire circuler des trains de Fret sur lequel on trouve des voitures, de la bière ou toutes autres sortes de marchandises en dehors de celles indispensables dans la période (*Agro-Alimentaires, Chimie pour l'industrie pharmaceutique...*)
- Demander aux équipes de maintenance de l'infrastructure d'effectuer des travaux sans rapports avec les besoins essentiels comme la mise en accessibilité de gares ou le CDG express.

Les cheminots n'ont jamais failli dans l'exercice de la continuité du service public de transport, mais alors que le pic de l'épidémie n'est pas atteint et que nous sommes au plus fort de la crise, il est inadmissible que la direction SNCF continue, dans de nombreuses activités, d'exercer des pressions et d'exposer inutilement des salarié-e-s.

5 repos « 35 heures » en moins pour les cheminot-e-s !!

Profitant de l'aubaine d'une loi d'urgence sanitaire qui va bientôt comporter plus de reculs sociaux que de mesures sanitaires, la direction SNCF n'hésite pas à faire main basse, unilatéralement, sur 5 repos attribués au titre de l'accord « 35 heures ». Maintenus à domicile, travaillant, télétravaillant... Tous seront concernés par un dispositif injuste alors que d'autres solutions auraient permis de laisser la capacité aux cheminots de pouvoir bénéficier librement de leurs repos. SUD-Rail n'est pas favorable à cette mesure comme aux autres mesures qui attaquent le droit des travailleurs aux congés ou à l'encadrement de la réglementation du travail, qui n'apportent rien au titre de la « solidarité nationale » mais qui visent juste à faire payer la crise d'une pandémie subie et mal anticipé par ceux qui nous gouvernent et par le patronat.

Ce n'est pas aux cheminot-e-s de payer la crise !!